

Israël honore cinq religieux

L'Etat d'Israël ne décerne jamais aucune décoration. Pas plus à titre militaire qu'à titre civil. Seule exception: la médaille des justes parmi les nations.

Ville-la-Grand: de notre correspondant

La médaille des justes est décernée après enquête rigoureuse exclusivement à des non-juifs ayant sauvé la vie à des juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale. A cette occasion, un arbre est planté au Memorial Yad Vashem de Jérusalem en témoignage de reconnaissance et pour perpétuer le souvenir du récipiendaire.

C'est tout à fait exceptionnel: cinq religieux haut-savoyards de la région frontalière ont reçu ce week-end la médaille des justes, deux d'entre eux ayant payé leur action de leur vie.

Un grand de la Résistance

La première cérémonie a eu lieu vendredi en présence d'une foule nombreuse au collège Saint-François à Ville-la-Grand, ancien juvénat des missionnaires de Saint-François de Sales. Elle s'est notamment déroulée sous la présidence de M. Raymond Bardet, maire, et du consul général d'Israël à Marseille qui a officiellement remis les médailles. Le rabbin Malna de Genève était également présent.

Une grande figure de la Résistance française a été notamment évoquée lors de cette manifestation: celle du Père Louis Favre, natif de Bellevaux près de Thonon, professeur au juvénat Ville-la-Grand après y avoir été élève. Il étudia aussi à l'Université de Fribourg et enseigna, un temps, à l'Institut Florimond à Genève.

Le Père Favre s'était complètement impliqué dans les réseaux franco-suisses de résistance et collabora avec l'antenne genevoise des services helvétiques de renseignements.

Parallèlement à cette action, il anima au juvénat de Ville-la-Grand toute une organisation destinée à faire franchir la frontière aux personnes pourchassées parmi lesquelles de très nombreux juifs. Il faut dire que le mur d'enceinte de l'établissement est construit sur la frontière même...

2000 fugitifs

Des cohortes de malheureux, traqués par la Gestapo et la milice française étaient accueillis, hébergés, réconfortés, et «planqués» ici. Il fallait ensuite leur faire franchir le mur-frontière hérissé de barbelés en déjouant bien sûr l'étroite surveillance allemande.

On estime à environ deux mille le nombre de fugitifs qui passèrent ainsi par le juvénat de Ville-la-Grand.

Le Père Louis Favre se perdit à ce jeu héroïque. Arrêté le 3 février 1944, emprisonné, torturé, il ne parla pas et ne livra jamais aucun nom. Mieux, cet homme, ce prêtre d'une trempe exceptionnelle réussit à faire sortir clandestinement de sa prison annécienne dix-sept messages griffonnés sur des feuilles de carnet. Messages d'espoir et aussi messages adressés aux services de renseignements à Genève pour refuser la tentative d'évasion que ceux-ci voulaient organiser. Il craignait que sa fuite

n'entraînât des représailles sur ses compagnons ou les élèves du collège et leurs familles.

Finalement, le Père Favre tomba sous une rafale de fusil-mitrailleur, le 16 juillet 1944, dans une clairière près de Annecy. Un mois après, la ville était libérée.

Aujourd'hui, au collège Saint-François, une plaque rappelle aux élèves suisses et français de l'établissement ainsi qu'aux visiteurs le sacrifice de ce prêtre, enfant du village de Bellevaux-en-Chablais reconnu comme juste parmi les nations par l'Etat d'Israël.

Deux autres compagnons

Deux autres membres de l'institution et compagnons de Louis Favre ont également reçu le titre de juste: le Père Gilbert Pernoud, décédé, et le Frère Raymond Bocard, aujourd'hui âgé de 82 ans, toujours bon pied bon œil après cinquante-trois années passées au juvénat de Ville-la-Grand.

Vendredi, Frère Raymond croulait sous les félicitations et les embrassades de générations d'anciens élèves et d'amis accourus pour la circonstance. Il a pourtant trouvé quelques instants pour nous montrer le fameux mur-frontière toujours debout par lequel il a poussé vers la liberté tant de fugitifs. C'est lui qui donnait le signal quand le passage était libre. C'est lui aussi qui leur faisait traverser Ville-la-Grand quand il le fallait...

Un peu abasourdi par l'honneur qui lui échet, Frère Raymond, dont toute la vie rectiligne ne fut que services, modestie, effacement, a eu récemment la joie de pouvoir aller planter lui-même son arbre dans le Memorial des justes de Yad Vashem à Jérusalem entouré d'une

délégation de Ville-la-Grand, maire en tête.

Des cérémonies semblables ont eu lieu dimanche aux presbytères de Collonges-sous-Salève et de Douvaine.

Paralytique sauvé

A Collonges, la médaille des justes a été décernée à l'abbé Marius Jolivet, ancien curé de la localité, décédé en 1964, et qui lui aussi risqua à maintes reprises sa vie en œuvrant en liaison avec un réseau franco-suisse rassemblant protestants et catholiques pour assurer la fuite d'hommes, de femmes, d'enfants parmi lesquels de nombreux juifs traqués par l'occupant.

Il hébergea une nuit un homme difficilement transportable parce que paralytique. C'était Jacques De Gaulle, frère du général.

La cure de Collonges-sous-Salève servait aussi de boîte aux lettres pour les messages de la Résistance et des réseaux de renseignements.

Même combat, même courage enfin chez l'abbé Jean Rosay, curé de Douvaine, qui œuvra au sein d'un réseau comprenant notamment le docteur Miguet, médecin de la commune, et ses fils. Ici les passages de la frontière s'effectuaient par les bois et les champs près d'Hermance, de Veigy, de Monnaz.

Les témoignages abondent côté suisse et côté français sur l'action de ce prêtre. Une action qui lui coûta à lui aussi la vie. En effet il fut arrêté en février 1944 avec un résistant local, Joseph Lançon. Envoyés dans les camps de la mort, ils n'en revinrent pas.

L'Etat d'Israël a également reconnu l'abbé Jean Rosay comme juste parmi les nations.

Jean-Claude ORCEL